

Date de la convocation	3 février 2026
Membres en exercice	18
Présents	13
Représentés	1

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 13 février 2026

n°D20260213 – 12b

Objet : Rencontres Territoires à Energie Positive 2026.
 Demande d'accompagnement du Pays Lauragais.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 12 décembre 2025 ;

Considérant le point B3.15 des délégations de compétences consenties au Bureau de Réseau31 ;

Considérant que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais a été sélectionné pour accueillir les 16e Rencontres Territoires à Énergie Positive (TEPOS), organisées par le réseau CLER, du 28 septembre au 3 octobre 2026 ;

Considérant que cet événement, porté par les intercommunalités du PETR et plusieurs communes partenaires, devrait rassembler plus de 500 participants autour des enjeux de l'énergie, du climat et de l'aménagement durable ;

Considérant que le Pays Lauragais sollicite Réseau31 pour un accompagnement technique et un soutien financier ;

Considérant que l'analyse de la demande permet de retenir un accompagnement technique et un soutien financier plafonné à 3 000 €, au regard des budgets habituellement alloués à ce type d'événement ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'apporter un accompagnement à l'organisation des 16e Rencontres TEPOS sur le Pays Lauragais, sous réserve de la définition précise des modalités d'intervention ;

Article 2 : d'accorder un soutien financier plafonné à 3 000 €, conformément aux budgets habituellement alloués à ce type d'événement ;

Article 3 : d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Résultat du vote	Pour	13	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	1

Sébastien VINCINI

Président



Dossier de présentation



Accueil des 16^e rencontres TEPOS en Pays Lauragais en 2026



PETR
Pays Lauragais



CCPLM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PÉGÉ - LAURAGAIS - MALEPÈRE



TERRES
DU LAURAGAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 13/02/2026

Berser
Levaudit

ID : 031-200023596-20260213-BS_20260213_12B-DE

1. Objet de l'opération

Accueillir les 16^e rencontres TEPOS du réseau CLER sur le Pays Lauragais du 28 septembre 2026 au 3 octobre 2026, via un consortium entre le PETR et ses 4 communautés de communes membres (Aux sources du canal du Midi, Castelnau-dary Lauragais Audois, Piège Lauragais Malepère et Terres du Lauragais), et en partenariat avec les communes de Bram, Castelnau-dary, Revel, Sorèze et Villefranche-de-Lauragais.

S'appuyer sur l'organisation de cet événement national pour impulser avec les citoyens, les acteurs publics et privés, une nouvelle dynamique locale en faveur de la transition écologique.

2. Contexte de l'opération

Depuis 2020 et l'arrivée de nouvelles équipes, les politiques énergétiques des intercommunalités mais également des communes se sont structurées pour mettre en avant les énergies renouvelables et la maîtrise des consommations autour des actions suivantes :

- Acculturer et former les élus

Un des enjeux a été de mettre en place, dès le début du mandat, des outils pour faire monter les élus en compétences. L'accompagnement d'ECLR Occitanie a été décisif en la matière. Nous avons proposé plusieurs types de temps :

- Des ateliers de compréhension sur les différents types de production à destination des commissions
- Des apéros de la transition pour inciter les élus éloignés du sujet à se sensibiliser sur différentes démarches

Le but étant de permettre aux élus d'affronter des porteurs de projets relativement agressifs sur notre territoire, de s'acculturer et in fine de participer à des AMI pour solariser des toitures publiques, participer à des opérations d'Auto Consommation Collective, créer des ombraries sur des parkings, rénover le parc bâti...

- Renforcer les équipes

Certaines intercommunalités n'étaient pas dotées d'agent chargé des questions énergétiques. La volonté de certains élus, les exemples vus sur d'autres territoires, l'effet d'entraînement à l'échelle du PETR fait qu'aujourd'hui chacune des 4 intercommunalités s'est dotée d'au moins un agent.

Ils travaillent en réseau grâce à l'animation du PETR. Ils échangent régulièrement et permettent ainsi un partage d'expérience, des réflexions et une démultiplication des projets.

- Donner de la place aux citoyens

Les apéros de la transition ont été ouverts à la population. Même si aujourd'hui on a encore du mal à capter leur attention, des groupes informels se sont créés et permettent des échanges plus réguliers ouvrant la porte à la création de futures associations ou coopératives. Les intercommunalités accompagnent des collectifs, des associations ou des coopératives citoyennes, à l'image de :

- Déchets : La recyclante et La recyclotropie
- EnR Citoyen,es : Energie Citoyenne Audoise, accompagnement prochain d'ECLR pour développer des coopératives d'ENR citoyen...

Les objectifs recherchés sont :

- Réduire la consommation

Les intercommunalités et nombre de communes se sont dotées d'outils pour évaluer les besoins, mettre en place des plans pluriannuels de rénovation.

Ex : La CCPLM a mis en place un fonds de concours au bénéfice des communes pour les aider à financer des projets de rénovation, de gestion des déchets...

- Cadrer les projets ENR de grande ampleur

Les 4 intercommunalités sont dotées de charte pour encadrer les projets ENR portés par les promoteurs privés. Elles veulent mettre en avant des retombées économiques mieux réparties pour le monde agricole, une place privilégiée pour les citoyens et une juste place pour les collectivités locales dans la gouvernance de projet.

Cet outil est en cours d'intégration dans le SCOT-AEC.

- Promouvoir les projets ENR à taille humaine

Que ce soient les intercommunalités ou les communes du Lauragais, toutes ont décidé de valoriser en tout premier lieu les projets de moins d'un hectare et de préférence sur des terres anthropisées.

La CCTDL loue actuellement une ancienne décharge à ENERCOOP Midi-Pyrénées pour un parc PV de 300 kwc qui a été inauguré en avril 2025.

La CCPLM a un partenariat avec ENERCOOP Languedoc-Roussillon sur la création de plusieurs parcs de moins d'un hectare sur les anciennes décharges Carilpa, Villepinte et Bram.

La CCCLA vient d'inaugurer des ombrières photovoltaïques sur le parking de son siège.

- Impliquer les citoyens

Nous ne pouvons imaginer un futur désirable, plus sobre et plus respectueux sans inclure le citoyen. Il ne s'agit nullement d'en faire un spectateur, éloigné des prises de décisions mais bien au contraire qu'il devienne un acteur au centre des débats.

Les Conseils Municipaux des Jeunes, les rencontres citoyennes, les apéros de la transition, les enquêtes, le projet TEMI etc. sont des outils pour intégrer la population, les former et les rendre acteur.

Les grandes étapes de cette structuration pour chacune des structures composant le consortium :**PETR du Pays Lauragais (structure interdépartementale)**

- ❖ 2020 - Un PCAET commun aux quatre intercommunalités
- ❖ 2024 - La démarche TACCT pour l'adaptation au changement climatique. Elle sera pleinement intégrée dans le SCOT-AEC
- ❖ Un SCOT valant PCAET en cours de rédaction :
 - S'inscrire dans une trajectoire énergétique et durable
 - Contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone
 - Réduire les consommations énergétiques
 - Produire davantage d'énergie renouvelable dans un cadre maîtrisé
 - Accompagner l'évolution des réseaux d'énergie
 - Améliorer la qualité de l'air
 - Réduire les impacts des déplacements en renforçant l'accès à une mobilité décarbonée pour tous

- Accentuer l'usage des matériaux biosourcés dans l'aménagement et la construction
- S'adapter au dérèglement climatique

CCPLM (Communauté de communes Piège Lauragais Malepère)

- ❖ 2020
 - Une vice-présidente dédiée à l'environnement
 - Création d'une commission environnement
- ❖ 2022
 - Charte EnR pour encadrer les projets EnR sur le territoire
 - Création d'un fonds de concours à destination des communes basé sur une partie de l'IFER collectée par l'EPCI pour accompagner les communes dans la transition
- ❖ 2023
 - Lancement AMI PV toitures publiques
 - Partenariat ENERCOOP LR
- ❖ 2024
 - Lauréat AMI TEMI
 - Lauréat AAP AVELO 3
 - ECA Lauréat AMI PV toitures publiques
 - Création de la société Aude au Soleil avec ENERCOOP LR - création de petits parcs PC
- ❖ 2025
 - Travaux sur l'ACC
 - Rénovation énergétique

CCCLA (Communauté de communes Castelnau-dary Lauragais Audois)

- ❖ 2015
 - Labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte
- ❖ 2020
 - Convention avec le SYADEN - conseil en énergie partagé (réduction de la consommation)
- ❖ 2023
 - Charte ENR pour encadrer les projets ENR sur le territoire
 - Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking du siège de la comcom
 - Lancement avec la ville de Castelnau-dary d'un AMI pour le développement d'ombrières photovoltaïques sur les 8 hectares de bassins de rétention de la zone d'activité économique
- ❖ 2024
 - Développement d'une toiture PV sur la médiathèque pour autoconsommation

CCTDL (Communauté de communes Terres du Lauragais)

- ❖ 2020
 - Vice-Présidence et chargé de mission sur la transition énergétique
 - Commission protection de l'environnement (PCAET, transition énergétique, mobilité et transport)
- ❖ 2021
 - Rénovation énergétique du siège social de la Fontasse

- Installation d'ombrières sur le parking du lac de la Thésauque
- ❖ 2022
 - Lauréat de l'AAP Sequoia (FNCCR) - réalisation de 10 diagnostics énergétiques
 - Installation de la géothermie au siège social de la Fontasse
- ❖ 2023
 - Réalisation des diagnostics énergétiques - 10 bâtiments intercommunaux
 - Attribution à Enercoop Midi-Pyrénées d'un AMI spontané pour l'installation d'un parc solaire de 300 kWc sur une parcelle polluée de la Camave 5
 - Elaboration de la charte EnR - accompagnement PETR / ECLR
 - Expérimentation des lignes de covoiturage illicov avec le prestataire La Roue Verte
- ❖ 2024
 - Rénovation énergétique du pôle de proximité - installation d'une chaufferie bois - Caraman
 - Adoption de la charte de développement des EnR de Terres du Lauragais
 - Installation du parc solaire de la Camave et préparation de l'opération d'autoconsommation collective

CCSCM (Communauté de communes Aux sources du canal du Midi)

- ❖ 2014
 - Géothermie - création des bâtiments du CCAS
- ❖ 2020
 - Couverture photovoltaïque de la salle omnisport
 - Bonification aux aides de l'Etat - rénovation énergétique de 190 bâtiments
- ❖ 2021
 - Couverture photovoltaïque des terrains de tennis
- ❖ 2022
 - Ombrières sur les parkings des services techniques
 - Elaboration du SDIE
- ❖ 2023
 - PLUI - approbation - volonté d'une diversification raisonnée de PV au sol, méthanisation et géothermie
 - Rénovation énergétique des crèches
 - Montée en compétence des élus et agents en matière d'ENR
- ❖ 2024
 - Rédaction de la charte intercommunale ENR
- ❖ 2025 :
 - Création d'un poste de chargé de mission

La mobilité, une dynamique émergente :

- Etude territoriale

Le PETR du Pays Lauragais a lancé en 2020 un diagnostic prospectif et concerté des mobilités avec le bureau d'étude iTER. Il a permis de faire émerger les problématiques du territoire trop souvent minimisées, les enjeux pour réduire l'impact carbone des déplacements et de proposer des scénarios d'évolution. Cependant, au moment où la Région Occitanie prenait la compétence, la mobilité n'a pas été perçue par les élus comme étant une priorité. Une graine était cependant plantée.

- Prêt de VAE

Dans le même temps, le PETR a proposé une expérimentation sur le prêt de vélo à assistance électrique dans l'idée d'accompagner habitants et collectivités à changer de pratique de mobilité. Le PETR a commencé par mettre à disposition de chaque intercommunalité un VAE à destination des agents et a ensuite fait l'acquisition d'une flotte de 18 VAE afin de les mettre gratuitement à disposition des habitants. Les communes volontaires ont ainsi pu proposer un service gratuit à leur population. Chaque année, une évaluation est faite et le service est réadapté.

Cette année, il va servir à la transhumance à vélo, une opération réalisée conjointement par les communautés Piège Lauragais Malepère et Castelnau-dary Lauragais Audois dans le cadre de Mai à vélo.

Quant à elle, la commune de Castelnau-dary a financé des VAE à La roue qui tourne. Ils sont destinés à la location longue durée auprès des habitants de la commune dont l'un des enjeux est l'aide au retour à l'emploi.

- TEMI

La démarche initiée par le PETR sur les enjeux de la mobilité a été clairement amplifiée par les rencontres TEPOS aux Monts du Lyonnais et l'atelier TIMS. Il a permis de lancer un travail de fond sur le territoire de la CCPLM accompagné par le GAL des Terroirs du Lauragais durant l'hiver 2023/24. Très rapidement ce travail a été étendu à la CCCLA au regard des enjeux croisés de ces 2 territoires. En consortium avec le Conseil Départemental de l'Aude, ils ont répondu à l'AMI porté par le CLER et ses partenaires.

Aujourd'hui, ils sont lauréats et développent un projet ambitieux d'analyse territoriale fine, de construction d'une gouvernance inclusive et d'une feuille de route pour 2030.

3 agents ont été embauchés pour réaliser ce travail. Depuis, ils sont au contact de la population, des entreprises, des professionnels de santé, des enseignants et travaillent en partenariat avec la roue qui tourne, association lauréate de TIMS sur le même territoire...

- AVELO 3

Le travail mené durant l'hiver 2023/24 a également permis de préciser l'enjeu des mobilités douces et du vélo en particulier. La CCPLM a pu déposer une candidature pour l'AAP AVELO dont elle a été lauréate en juin 2024.

Durant 3 ans, un chargé de mission va pouvoir encadrer des animations territoriales à destination de la jeunesse mais aussi des séniors. La CCPLM prévoit des apéros de la transition sur ce thème. Elle a mis en place un service d'entraide de parents pour le transport scolaire avec le woodybus sur la ville de Bram en partenariat avec l'association Eco Bram & Co. Cette expérimentation va être étendue à la ville de Belpach à la rentrée prochaine. L'objectif est de mettre le vélo au cœur de la mobilité en milieu périurbain.

- Covoiturage

Une réflexion est en cours pour développer les véhicules partagés en partenariat entre les EPCI et CITIZ. L'objectif est de mettre à disposition de la population, des associations, des entreprises, les véhicules intercommunaux. Actuellement, 3 véhicules citiz sont disponibles sur le territoire, deux sur Castelnau-dary et un sur la commune de Laurabuc. L'enjeu est de développer suffisamment l'offre pour qu'elle devienne pertinente pour le territoire et qu'elle puisse notamment limiter l'achat d'un second véhicule au sein du ménage.

La CCSCM s'est récemment inscrite dans une démarche de covoiturage domicile/travail en développant l'outil Karos.

La CCTDL a également expérimenté le covoiturage à travers le programme Illicov dont l'ambition était de proposer une solution innovante de covoiturage du quotidien, à retour garanti (une solution de substitution était proposée en cas de problème). Malheureusement, l'expérimentation vient de prendre fin.

- Des partenaires engagés

Aux côtés des collectivités, il est important de noter l'engagement d'associations en matière de mobilité, d'inclusion... Nous nous appuyons fortement sur leur compétence et leur engagement. Elles sont indispensables aux travaux menés actuellement.

3. Objectifs de l'opération

Accueillir les rencontres TEPOS c'est :

- Intégrer pleinement un réseau

Dans un réseau, on reçoit mais surtout on donne. En valorisant des retours d'expériences, des expériences en cours, en mettant en avant des réalisations, on ouvre des espaces de dialogue avec les participants, on donne des idées... On fait perdurer une démarche qui existe depuis 15 ans. On fait vivre le réseau. Accueillir les rencontres, c'est participer pleinement à cette vie de réseau.

- Valoriser les actions du territoire à l'échelle locale

C'est une chance immense de pouvoir valoriser le travail mené par les collectivités du Lauragais mais également ses forces vives. Une reconnaissance du travail local engagé à une échelle nationale.

- Rendre fier notre territoire de sa politique de transition et de ses atouts

En travaillant avec les intercommunalités sur notre candidature commune, nous avons pris la mesure des nombreuses actions qui sont menées. Nous pouvons profiter de ce moment pour dire à nos habitants et nos élus que nous ne sommes pas en reste sur les sujets de la transition énergétique : de nombreuses actions ont été réalisées ou sont en cours. Nous souhaitons que les citoyens et l'ensemble des élus locaux puissent également s'approprier cette transition.

- Une nouvelle dynamique de territoire au début du mandat

Depuis que nos chemins ont croisé celui du CLER et des membres du réseau, nos politiques locales ont pris un nouvel essor. Au travers des 16^e rencontres, nous voulons ajouter un nouvel étage à notre fusée à destination de TEPOS 2050 en intégrant les nouveaux élus comme les anciens, en leur permettant d'échanger avec d'autres territoires nationaux mais aussi en les confrontant avec les réalisations du territoire.

- Embarquer la population et en particulier notre jeunesse

Nous voulons permettre à notre jeunesse de vivre dans un monde meilleur. Depuis Millau, nous avons pris conscience de la force de ce réseau et cela nous a clairement donné de l'espoir, de la force pour avancer et soulever des montagnes. C'est ce que nous voulons transmettre à cette jeunesse. Mais nous voulons aussi être à leur écoute et leur permettre de devenir de véritables acteurs de la transition.

- Renforcer le lien public/privé/citoyen

Bons nombres d'artisans et entreprises du territoire travaillent sur les questions environnementales et leurs impacts. Nous avons souhaité les intégrer au programme des rencontres TEPOS pour présenter leurs actions et interagir. Il faut que cela devienne le point de départ d'un partenariat plus fort pour montrer l'exemple auprès des autres professionnels du territoire, montrer qu'il existe des solutions pour allier économie et environnement.

Le tissu associatif en lien avec les questions environnementales s'étoffe un peu plus chaque année. Cependant, il n'est pas toujours aussi bien accompagné techniquement et financièrement que d'autres associations locales. Nous devons montrer au travers de ces rencontres TEPOS qu'ils sont des acteurs incontournables qui doivent être accompagnés au mieux par la puissance publique.

- Continuer à échanger avec d'autres territoires

Les rencontres en Lauragais ne sont qu'une étape dans la longue vie du réseau, mais pour nous, elle est essentielle en matière d'échanges avec d'autres territoires et d'accélération de notre démarche locale. Depuis Millau, nous avons créé des liens avec le CLER et de nombreux adhérents. Ces liens vont se renforcer en accueillant des participants des 4 coins de la France. Nous aimerions que ces échanges annuels se transforment en visites régulières.

Pourquoi le Lauragais ?

On aurait pu imaginer qu'un seul de nos 4 territoires puisse porter une candidature pour accueillir les rencontres TEPOS. Mais la dynamique créée avec l'animation du PETR du Pays Lauragais, les déplacements aux Monts du Lyonnais et à Loos en Gohelle et tout le travail de fond réalisé ces dernières années a mis en avant notre force collective, notre détermination commune et notre capacité à nous fédérer derrière un projet ambitieux : accueillir les rencontres TEPOS.

C'est donc naturellement qu'un groupe d'élus et de techniciens (cohérence paragraphe suivant) issu des 4 intercommunalités s'est formé et a décidé que le Lauragais, dans toute sa diversité, devait être LE candidat. Le Lauragais, territoire d'accueil des rencontres TEPOS demain, et, après-demain, un territoire qui accélère sa transition.

Ce groupe a voulu mettre en avant :

- Un travail commun exemplaire des commissions intercommunales et à l'échelle du PETR
- Le renforcement de la cohésion entre nos 4 territoires
- La force d'un territoire uni autour d'un enjeu structurant : devenir TEPOS en 2050
- Le maintien de l'équité entre les communes pôles du territoire
- La diversité des actions menées
- Un territoire en transition dans toute sa diversité

Pourquoi maintenant ?

- 2021, Millau... une graine est plantée

Les réflexions autour de l'accueil des rencontres TEPOS naissent dès notre retour de Millau. Les échanges, les ateliers, la dynamique... nous ont interrogés sur une possible candidature. Mais, il est encore trop tôt. Il faut tout d'abord se structurer, porter une première vision commune à l'échelle du Lauragais.

- *2024, Loos en Gohelle... la graine a germé*

C'est au lendemain des rencontres à Loos en Gohelle qu'un groupe d'élus et de techniciens s'est positionné en se disant que les voyants étaient au vert. Le Lauragais a su, ces dernières années, se fédérer autour des enjeux environnementaux et en particulier sur la transition énergétique. Les politiques des 4 intercommunalités convergent même si elles gardent des axes de travail différents. Mais être TEPOS en 2050 représente l'ambition commune qui rend une candidature possible.

- *Hiver 2025... le fruit est mûr*

Ces élus et techniciens forment un comité stratégique qui se réunit d'abord de façon informelle. Des petites réunions "secrètes" ont lieu tout au long de l'hiver. Nos échanges et premières analyses du territoire nous démontrent que le Lauragais est prêt pour accueillir des rencontres TEPOS. Nous avons un potentiel de visites cohérent et adapté. Nous avons une volonté commune d'avancer vers une transition énergétique pour et par le territoire.

- *2026, les élections municipales... une chance*

L'enjeu d'une élection municipale entre la candidature et les 16^e rencontres TEPOS auraient pu être un frein pour les élus. Mais lorsque la candidature du territoire a été proposée aux 4 présidents des 4 intercommunalités tout comme aux maires des villes hôtes, ce point qui avait posé tant question au comité stratégique a été vu comme une opportunité à saisir, un atout pour commencer un mandat : rencontres TEPOS comme point de départ d'une nouvelle politique pour le territoire.

4. Description de l'opération

Un événement sur une semaine complète :

Les rencontres TEPOS organisées par le CLER se dérouleront classiquement comme sur les précédentes éditions, du mercredi au vendredi. Sur notre territoire, nous ambitionnons de proposer des pré-rencontres à partir du lundi et de les poursuivre pour toucher un maximum de citoyens jusqu'au samedi.

Les grandes lignes du programme :

- Lundi et mardi : journées dédiées au territoire (scolaires, entreprises, élus)
- Mercredi matin : moment d'échange avec les territoires lauréats de Tims et TEMI
- Mercredi après-midi au vendredi : rencontres TEPOS (CLER) (conférences, visites, tables rondes, ateliers...)
- Samedi : journée dédiée au territoire (grand public) + Canalathlon (à valider)

Ce programme reste à affiner avec le CLER sur les temps "officiels" et co-construire avec le territoire sur les journées précédentes et suivantes.

TEPOS 2026	Matin	Après-midi	Soir
Lundi 28/09	Intervention scolaire	Intervention scolaire	Table ronde élus
Mardi 29/09	Intervention scolaire	Intervention scolaire	Table ronde entreprises
Mercredi 30/09	TEMI	Plénière / visites	Convivialité

Jeudi 01/10	Ateliers / visites	Ateliers / visites	Convivialité
Vendredi 02/10	Plénière	Visites	
Samedi 03/10	Journée territoriale	Journée territoriale	Soirée des bénévoles

5. Pilotage et suivi de l'opération

Le projet se base sur la gouvernance suivante :

Comité stratégique :

Il est composé de 8 élus et techniciens qui participent depuis 2021 aux rencontres TEPOS, aux rencontres de l'ANPP, de l'Interscot, aux assises de l'énergie... Ils sont très engagés sur leur territoire et se sont regroupés naturellement en novembre 2024 pour travailler sur une candidature commune.

Ils ont soumis ce projet aux 4 présidents des intercommunalités et 5 maires des communes hôtes qui ont donné leur accord sur cette dernière et les modalités de gouvernance.

Les membres du comité stratégique sont pour la plupart élus. Ils se sont engagés à rester membres et actifs après les élections municipales de mars 2026 même s'ils ne se représentaient pas ou s'ils n'étaient plus élus.

Les autres membres du comité stratégique sont des agents du PETR du Pays Lauragais.

Ce comité a pour mission la réussite de l'événement en étant garant d'un traitement équitable des 4 intercommunalités et des 5 villes hôtes. Ils sont en lien direct avec le CLER et les partenaires. Ils donnent les orientations à la coordination. Ils font les choix structurants suivant les recommandations des commissions et du comité technique.

Comité de pilotage :

Il regroupe des élus des 4 intercommunalités et des 5 villes hôtes. Ils veillent à la bonne circulation des informations entre les territoires et les services.

Comité des partenaires :

Il regroupe les membres du Comité Stratégique, les partenaires techniques et financiers. Ils participent à la bonne organisation de l'événement en amont des 16^e rencontres TEPOS comme pendant.

Commissions :

Elles sont composées d'agents des 8 collectivités et d'élus volontaires qui vont œuvrer sur des enjeux ciblés :

- Hébergement et repas
- Animations et visites touristiques
- Visites techniques
- Transport et bagagerie
- Technique et sécurité
- Communication
- Jeunesse

6. Calendrier prévisionnel

Les 16^e rencontres TEPOS sont prévues du 28 septembre 2026 au 3 octobre 2026.

Les grandes étapes	T3 2025	T4 2025	T1 2026	T2 2026	T3 2026	T4 2026
Finalisation du calendrier de travail	x					
Finalisation des différents cahiers des charges		x				
Finalisation du programme			x			
Créations des supports de communication			x			
Ouverture des inscriptions				x		
Événement TEPOS 2026					x	
Rapports			x			x

7. Dépenses prévisionnelles

Coût total du projet : 300 000€

Dépenses		Recettes	
Restauration	56 000€	Billetterie	80 000€
Navettes	30 000€	Intercommunalités	20 000€
Communications	15 000€	Subventions	165 000€
Aménagement des espaces	5 000€	Mécénat	35 000€
Villages	5 000€		
Frais intervenants	5 000€		
Prestations son/image/lumière	55 000€		
Médiation	5 000€		
Animations	25 000€		
Secours et sécurité	7 000€		
Coordination	76 000€		
Assurances	4 000€		
Frais accueil congressistes	12 000€		
	300 000€		300 000€